

COMMUNICATION AUX MEMBRES N° 85
Le 26 mai 2017



national@mppac.ca

Chers membres de la GRC,

La semaine dernière, la direction de la GRC était publiquement critiquée pour des décennies de mauvaise gestion. Trois rapports distincts ont condamné la direction de la GRC pour avoir omis d'aborder des manœuvres d'intimidation systémiques, de harcèlement et de problèmes de santé mentale. Le public commence enfin à comprendre la nécessité d'une surveillance civile des hauts gradés de la GRC.

La direction de la GRC semblait être sur la défensive le 15 mai dernier. Dans un important rapport sur le harcèlement et l'intimidation au sein de la Gendarmerie, la haute direction de la GRC a été condamnée par la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes. En outre, l'ancienne vérificatrice générale, Mme Sheila Fraser, a rendu public son étude de quatre poursuites civiles déposées par des femmes de la GRC sur les allégations de harcèlement. Le mardi 16 mai, le vérificateur général a rendu son rapport sur le défaut par la GRC d'assurer les soins médicaux et le soutien requis aux membres exposés aux inévitables troubles de santé mentale qui accompagnent le travail des policiers. Ces rapports indiquent clairement qu'une surveillance civile est indispensable afin de mettre un terme à cette gestion dysfonctionnelle au sein de la GRC.

Les hauts dirigeants doivent rendre des comptes pour des décennies de mauvaise gestion et de comportement contraire à l'éthique. Permettre à la continuelle influence négative de ces gestionnaires d'affecter les opérations et le personnel de la GRC est contre-intuitif. C'est pourquoi l'ACPMP continuera d'exiger le grand nettoyage de ce leadership défaillant et qu'une nouvelle surveillance civile soit mise en place afin de recouvrer notre réputation autrefois emblématique.

La GRC a failli à ses obligations à l'égard de ses membres et du public canadien. C'en est assez. La GRC doit faire maison nette, en commençant par les échelons supérieurs. Faire moins serait maintenir le statu quo et une insulte à nos membres qui mettent chaque jour leur vie en jeu.

LAISSEZ-NOUS PROTÉGER VOS DROITS

L'ACPMP continuera d'appuyer ses membres, comme elle le fait depuis sa création en 1994.

Pour en savoir plus, visitez www.mppac.ca.

Devenez membre dès aujourd'hui et exprimez-vous d'une seule voix sur les enjeux de travail qui nous concernent tous. Veuillez s'il vous plaît transmettre ce message à vos collègues de la GRC qui ne sont pas encore membres de l'ACPMP.

MPPAC | Mounted Police Professional Association of Canada
ACPMP | Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle
MPPAC.CA // COMMUNICATIONS // BECOME A MEMBER // CONTACT

